



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 8 août 2017

Oui à la fin des CDD... par leur pérennisation en CDI !

Si la menace de suppression des emplois aidés se confirme, les travailleurs concernés doivent se mobiliser, non pas pour sauvegarder ce système injuste qui impose aux concernés bas salaires et précarité permanente, mais pour que les patrons et l'Etat pérennisent ces emplois, transforment les CDD en CDI et les temps partiels non choisis en temps pleins, car ces emplois sont indispensables au fonctionnement de l'économie, indispensables dans les écoles, les mairies et les associations et pas seulement pendant quelques mois, mais de façon permanente.

L'autre raison, et pas la moindre, est que ces travailleurs ne paient pas leur loyer « en pointillé », ne remboursent pas leur « crédit l'auto » en pointillé, ne mangent pas « en pointillé ». Alors assez de contrats « en pointillé » !

Il faut en finir avec la prise en otage des travailleurs précaires et imposer au patronat, privé comme public, la pérennisation de ces emplois, par la lutte !

Commerces : ici, le profit est roi !

Chaque rentrée des classes rime avec profits pour nombre de commerçants et ...exploitation à outrance pour leurs employés.

Au centre ville de Saint Benoît des magasins font travailler en ce moment les vendeuses 15 jours d'affilée, 10 heures non stop du lundi au jeudi et ouvrent même toute la journée les dimanches. Les salariées sont obligées de faire une croix sur leur pause méridienne habituelle de deux heures et revenir illico presto après leur prise de repas du midi qui se résume parfois à un sandwich pris à la va-vite.

Si les patrons sont assurés de faire de bons bénéfices les salariés ne sont pas certains d'être payées pour toutes leurs heures supplémentaires effectuées sans compter les majorations.

Dans ces commerces qui comptent souvent moins de 11 salariés où n'existent pas de représentants du personnel et encore moins de syndicats, les patrons imposent leurs lois en faisant fi des droits des travailleurs.

Pour contrecarrer les abus et la voracité de ces patrons les travailleurs de ces petits commerces doivent se regrouper et se battre ensemble. La CGTR peut les y aider.

Confirmons leurs craintes !

Selon le baromètre des Très Petites Entreprises pour le troisième trimestre 2017 réalisé par l'IFOP, 64 % des patrons de ces entreprises voient d'un bon œil la réforme du Code du Travail que se préparent à mettre en œuvre Macron et son gouvernement.

Cependant « une large majorité des dirigeants de TPE (plus de 80 %) estime que l'exécutif aura des difficultés à mener à bien l'ensemble des réformes annoncées et anticipe de grandes grèves avant la fin de l'année ». (Le Figaro du 6 août 2017).

Ne les décevons pas, faisons tout pour faire échec à ce projet néfaste pour les travailleurs en manifestant massivement notre opposition aux ordonnances le 12 septembre prochain !

Ou quand l'histoire rattrape certains...

La suppression annoncée de 75 % des contrats aidés a provoqué la réaction immédiate de la classe politique réunionnaise et des associations utilisant ces contrats précaires pour fonctionner.

Les maires en particulier se sont mobilisés et parmi eux le président de l'AMSR (Association des Maires de la Réunion), le maire de Salazie, Stéphane Fouassin.

Voilà qui étonne de sa part, car il faisait partie des premiers élus locaux à soutenir le candidat François Fillon aux primaires de la droite. Un candidat dont un des principaux projets était précisément la « suppression totale des contrats aidés » ! (Interview de celui-ci sur France Inter le 24 novembre 2016)

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

L'égalité pas réelle du tout pour les travailleurs mahorais

À Mayotte, les prix sont bien souvent supérieurs à ceux, déjà bien trop élevés, pratiqués à la Réunion, alors que Smic et minima sociaux sont maintenus bien en-dessous de ceux pratiqués ici ou en France. Les travailleurs mahorais ont donc bien raison de se battre pour obtenir des augmentations de salaires et les mêmes droits que ceux de France.

Les tableaux ci-dessous donnent un petit aperçu de cette discrimination :

	Prix du litre de sans plomb	Prix du litre de gazole	Prix de la bouteille de gaz de 12 kg
Mayotte	1.41 €	1.14 €	22.00 €
La Réunion	1.31 €	0.98 €	16.20 €
Smic brut Mayotte 35 h		Smic brut Réunion 35 h	
1,117.63 €		1,480.27 €	

Un patron en grève...de la faim

Eric Carouapoullé, patron de la société de transport de voyageurs C. Joseph a entamé une grève de la faim pour protester contre les conditions du renouvellement du marché lancé par la communauté des villes du sud (Civis) pour le réseaux de transport Alternéo qui concerne Saint-Pierre, Saint-Louis, Aviron, Cilaos, l'Étang-Salé et Petite-Île.

Candidat mécontent, exclu cette fois-ci de la candidature de la société d'économie mixte Semittel au profit d'un groupement, Cinéo, dont font partie Mooland, Balayé ou encore Charles Express, ce patron menace de licencier une cinquantaine de ses salariés et est parti en croisade contre le « monopole des grands groupes de transports. »

Cet entrepreneur qui a profité pendant des années de ce marché et qui possède par ailleurs un commerce à Cilaos dénonce aujourd'hui ceux qui sont « toujours plus affamés, jamais rassasiés d'argent et de pouvoir » !

Monsieur Carouapoullé découvre-t-il les lois de ce système capitaliste où, comme il le dit lui-même, « l'économie est détenue par une minorité », où « le jeu de la concurrence est faussé » ?

Ce patron se bat contre les « inégalités » et « les injustices », comprenez ...entre capitalistes !

Non à la loi travail !

Les futures ordonnances du gouvernement sur le code du Travail vont supprimer ou réduire les quelques protections dont bénéficient les salariés.

Pour le patronat, c'est cadeau sur toute la ligne : plus de facilités pour licencier, réduction des indemnités patronales en cas de condamnation aux Prud'hommes...

Pour les travailleurs, ce sera plus de chômage, plus de précarité, d'aggravation des conditions de travail, plus de misère...

La CGTR, Solidaires et la FSU appellent à faire grève et à manifester le 12 septembre, contre les mesures antiouvrières du gouvernement et du patronat.

Pour les contrer, des luttes à la hauteur des attaques sont nécessaires. Le 12 septembre doit déjà montrer que le monde du travail est résolu à ne pas se laisser faire sans réagir.



Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68